

## Eclairage sur le site d'accession de Clermont-Ferrand ...

Télécharger le dossier de candidature : <http://aura-handball.fr/elite-sportive/pole/pole-feminin>

Date limite de retour du dossier de candidature : **lundi 28 février 2022**

Journée « d'information » : Visite du collège La Charme à l'issue des tests du 16 mars.

Tests de sélection » : **mercredi 16 mars de 10h à 17h** (1<sup>ère</sup> phase) et 26/27 avril (2<sup>ème</sup> phase)

Responsable du site de Clermont-Ferrand : Pierre-Yves BOUSSUGE - [5100000.pyboussuge@ffhandball.net](mailto:5100000.pyboussuge@ffhandball.net)

### Rappel des objectifs du Pôle en site accession

- Permettre la réussite scolaire de l'élève.
- Permettre à la joueuse d'atteindre son meilleur niveau de pratique.
- Permettre aux joueuses les plus potentielles, d'intégrer le site excellence et/ou la sélection nationale U16.  
Les 3 sites d'accession en (4<sup>ème</sup>), 3<sup>ème</sup>, 2<sup>de</sup> de Chambéry, Clermont-Ferrand et Lyon ont pour objectif d'alimenter le site d'excellence de Valence en (2<sup>de</sup>), 1<sup>ère</sup>, terminales.

### Hébergement

- Les élèves sont hébergés à l'internat du lycée Ambroise Brugière dans des chambres de 4 à 8. Une maîtresse d'internat veille au respect des règles de vie.
- Les élèves rentrent dans leur foyer le vendredi après les cours (fin des cours à 16h00 au lycée, 15h30 au collège) et réintègrent l'internat le dimanche soir ou le lundi matin.
- Le coût annuel de la pension complète est de **1403,50€ (tarif 2022)**. La demi-pension est autorisée pour les filles du bassin clermontois au tarif 2022 de **547,75€ (DP 5 jours)**.
- Des aides financières peuvent être accordées aux familles en difficulté dans le cadre du « Fonds Social des Lycéens ou Collégiens ».

### Aspect scolaire

- Les élèves sont accueillies en classe de 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> au collège La Charme et à partir de la seconde au lycée Brugière.
- Les élèves du pôle sont regroupés dans des classes traditionnelles avec d'autres élèves ou dans des classes regroupant des sportifs ou des artistes du collège et lycée de tous les talents.
- Des cours de soutien spécifiques peuvent être mis en place en cas de besoin en journée au lycée ou au collège.
- A l'internat, un tutorat / aide aux devoirs est organisé pour les élèves en difficulté.
- Le suivi scolaire est assuré par G CHEYROUSE (professeur EPS) pour le collège La Charme et par B GADET (professeur Histoire-Géographie) au lycée Brugière. La charge d'entraînement peut être réduite en cas de besoin.
- Le maintien en pôle d'accession est réétudié chaque année au regard des résultats scolaires, du travail personnel fourni et des progrès sportifs réalisés.

### Les résultats obtenus du site de Clermont

|                     | 2012/14   | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | 2017/18   | 2018/19   | 2019/20   | 2020/21   | Total             |
|---------------------|-----------|---------|---------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------------|
| Réussite au Bac     | 10 sur 10 | 5 sur 5 | 4 sur 5 | 5 sur 5 | 3 sur 3   | 4 sur 4   | 4 sur 4   | 1 sur 1   | 36 / 37<br>97,3 % |
| Passage classe sup. | NC        | NC      | NC      | NC      | 22 sur 22 | 25 sur 25 | 22 sur 22 | 13 sur 13 | 100%              |

## Aspect sportif

- Une cotisation annuelle de 150€ sera demandée aux élèves pour contribuer à la gestion sportive du Pôle.
- Les joueuses du Pôle restent licenciées dans leur club (entraînement le vendredi soir et compétition le week-end).
- Les horaires d'entraînement en handball et préparation physique au sein du site d'accession sont les suivants :
  - ✓ lundi 16h00/17h00 (4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>) – 17h00/18h00 (toutes) 18h00-19h00 (lycéennes)
  - ✓ mardi 16h00/19h (2 séquences par groupe de besoin)
  - ✓ mercredi 16h00/18h (1 séquence en partenariat avec le club du HBCAM63)
  - ✓ jeudi 16h00/18h30 (2 séquences par groupe de besoin)
- Les joueuses pourront être sélectionnées à des stages régionaux, compétitions inter Ligues (3<sup>ème</sup>, 2<sup>de</sup>), Echange Franco-Allemand, inter Pôles pour les joueuses listées (2<sup>de</sup>).
- Les joueuses les plus potentielles pourront être sélectionnées au stage national : SN U16 (14-15 ans).

### ↳ Les performances sportives du Pôle AURA

- ✓ 2018 : 7<sup>ème</sup> au championnat de France inter-pôles (équipe AURA)
- ✓ 2019 : 5<sup>ème</sup> au championnat de France inter-pôles (équipe AURA – site excellence de Valence)
- ✓ 2020 : 6<sup>ème</sup> au championnat de France inter-pôles (équipe AURA – site excellence de Valence)

### ↳ Les sélections nationales et le professionnalisme

De nombreuses joueuses issues du Pôle espoirs handball féminin AURA sont parvenues à accéder en Centre de Formation ou en Division 2 puis en LFH avec le plus souvent un contrat de joueuse professionnelle. Les plus talentueuses ont atteint plus tard la consécration en équipe de France A.

Pour le site de CLERMONT :

- ✓ LFH 2021/22 : Eva JARRIGE (Brest), Lucie MODENEL (BDP), Shéryl TRE (Fleury)
- ✓ Centre de Formation 2021/22 : Lucie MODENEL (BDP), Shéryl TRE (Fleury), Cléa DELAUME (Celles-sur-Belle)

## Aspect médical

- Martine BOUSSUGE est le médecin coordonnateur du site accession de Clermont Ferrand et assure la coordination du suivi.
- Les soins médicaux et de rééducation sont assurés tous les jours au CMS de l'ASM qui se situe entre le lycée et le collège.
- Marianne BOITON (kinésithérapeute) intervient 1 fois par semaine pendant l'entraînement.

## Orientation

- A chaque fin d'année scolaire, il sera proposé une orientation à la joueuse en concertation avec elle et ses parents :
  - 1) Maintien en Pôle AURA avec proposition de basculer sur le site d'excellence en tant que joueuse listée « excellence ».
  - 2) Maintien en site d'accession du Pôle AURA en tant que joueuse listée « accession ».
  - 3) Maintien dans un des sites du Pôle AURA en tant que joueuse « non listée » afin de poursuivre sa scolarité et sa formation sportive.
  - 4) Non maintien en Pôle AURA avec proposition de poursuivre ou pas la scolarité dans l'établissement (internat non garanti).
  - 5) Quelle que soit la proposition d'orientation, la joueuse et sa famille auront la possibilité de réintégrer l'établissement de secteur.